

La chapelle funéraire de la famille Papineau

Louis-Joseph Papineau, seigneur de la Petite-Nation et célèbre politicien, se fixe sur son domaine à partir de 1850, dans son manoir situé au bout du chemin en pente menant au cap Bonsecours.

Gustave Papineau, l'un des fils de Louis-Joseph Papineau, mourut au manoir en décembre 1851 à l'âge de 17 ans. Ce triste et pénible deuil fit germer dans l'esprit du seigneur l'idée d'un mausolée familial.

On le construit en 1853 et 1854 avec les plans d'Amédée le fils aîné dans un style qualifié de « gothique rustique ». Les membres de 6 générations de Papineau ont été inhumés soit dans la crypte, soit dans le cimetière extérieur.

Cette chapelle privée est uniquement destinée à l'inhumation des membres de cette famille. Aucune cérémonie ne doit s'y dérouler, à l'exception des rites funéraires. Elle rappelle ainsi le souvenir de l'illustre chef politique. Elle symbolise le rôle joué par les seigneurs Papineau dans le peuplement de la région de l'Outaouais et témoigne de leur statut social. La coutume de l'aristocratie française voulait que les propriétaires terriens puissent bénéficier du repos éternel dans les limites de leur propriété.

En mai 1975, le ministère des Affaires culturelles du Québec inscrit la chapelle funéraire au registre des biens culturels protégés et émet un avis de classement à titre de monument historique. La chapelle est la propriété de la Fiducie Nationale du Canada qui en assure la préservation et la conservation.

La société historique Louis-Joseph-Papineau



La Fiducie Nationale du Canada

